



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



# Inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes

Points clés en Bourgogne-Franche-Comté



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



En France, le cadre réglementaire demande aux entreprises employant au moins 50 salarié(e)s de vérifier s'il existe des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sur 9 domaines :

- Embauche
- Formation
- Promotion professionnelle
- Qualification
- Classification
- Conditions de travail
- Sécurité et santé au travail
- Rémunération effective
- Articulation entre la vie professionnelle et l'exercice de la responsabilité parentale

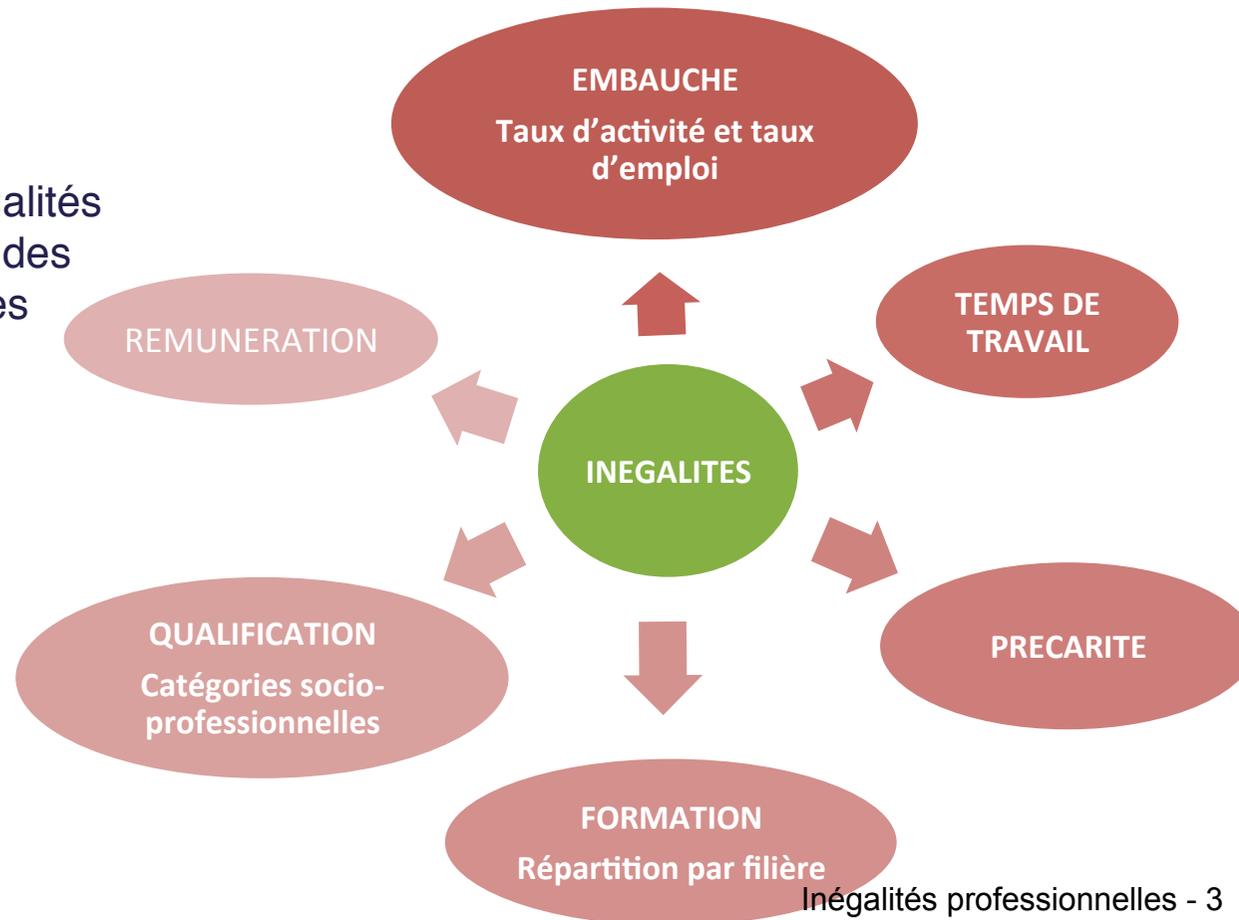
Quelles inégalités constatent-on en région Bourgogne-Franche-Comté ?  
Sur quoi portent-elles ?



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



**En région BFC,**  
les principales inégalités constatées à partir des données disponibles portent sur :



## EMBAUCHE

### Le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus faibles pour les femmes

Le taux d'activité correspond au ratio du total des actifs ayant un emploi et au chômage sur la population.

En région, le taux d'activité des 15-64 ans est de 70 % pour les femmes contre 76,6 % pour les hommes.

Concernant le taux d'emploi (ratio du nombre d'individus ayant un emploi sur le nombre total d'individus de la même tranche d'âge), il est de 61 % pour les femmes contre 67,6 % pour les hommes. *Source : Insee, RP2013 exploitation principale*

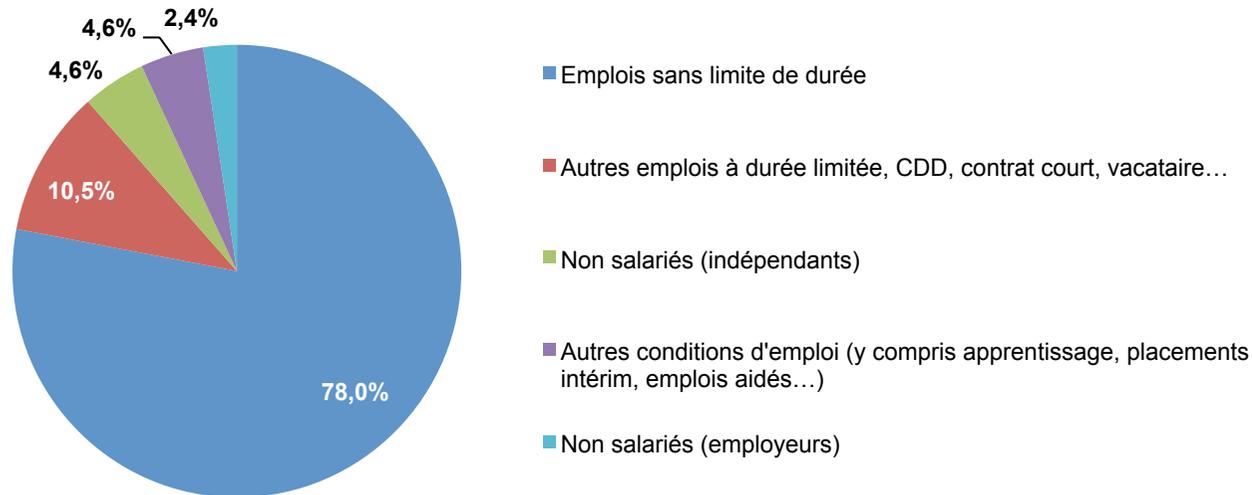
### Les femmes sont majoritaires dans 11 secteurs d'activité, dont notamment :

- Les activités de ménage (93 % de femmes),
- L'hébergement médico-social et social (84 % de femmes),
- Les activités pour la santé humaine (76 % de femmes),
- La fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (70 % de femmes),
- L'enseignement (67 % de femmes).

## EMBAUCHE

### Près de 8 femmes sur 10 occupent un emploi sans limite de durée

Répartition des femmes en emploi en Bourgogne-Franche-Comté selon la condition d'emploi



source : INSEE, RP 2012 - traitement Efigip

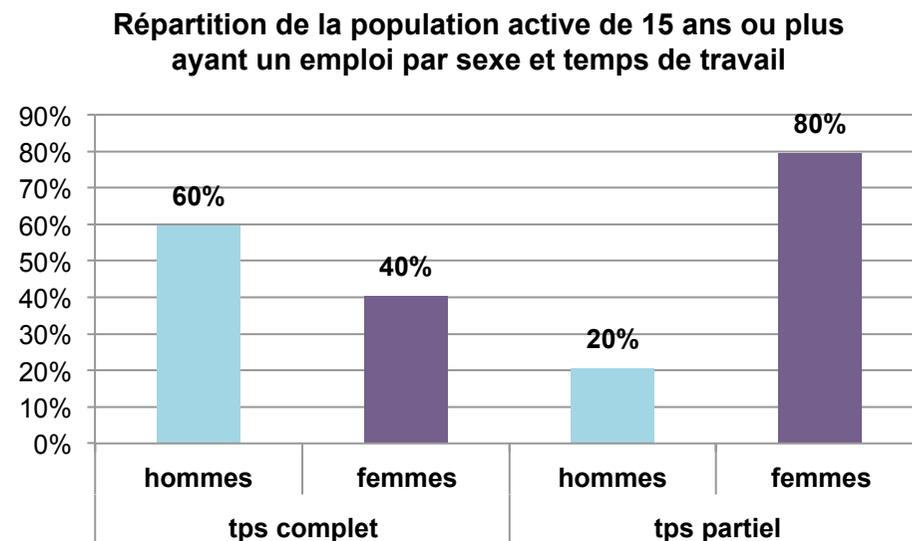
## TEMPS DE TRAVAIL

### 80 % des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes.

En Bourgogne-Franche-Comté, 18 % de la population active travaillent à temps partiel, soit plus de 205 000 personnes.

Le temps partiel se répartit comme suit : 20 % d'hommes et 80 % de femmes.

*Source : Insee, RP2013, exploitation principale.*

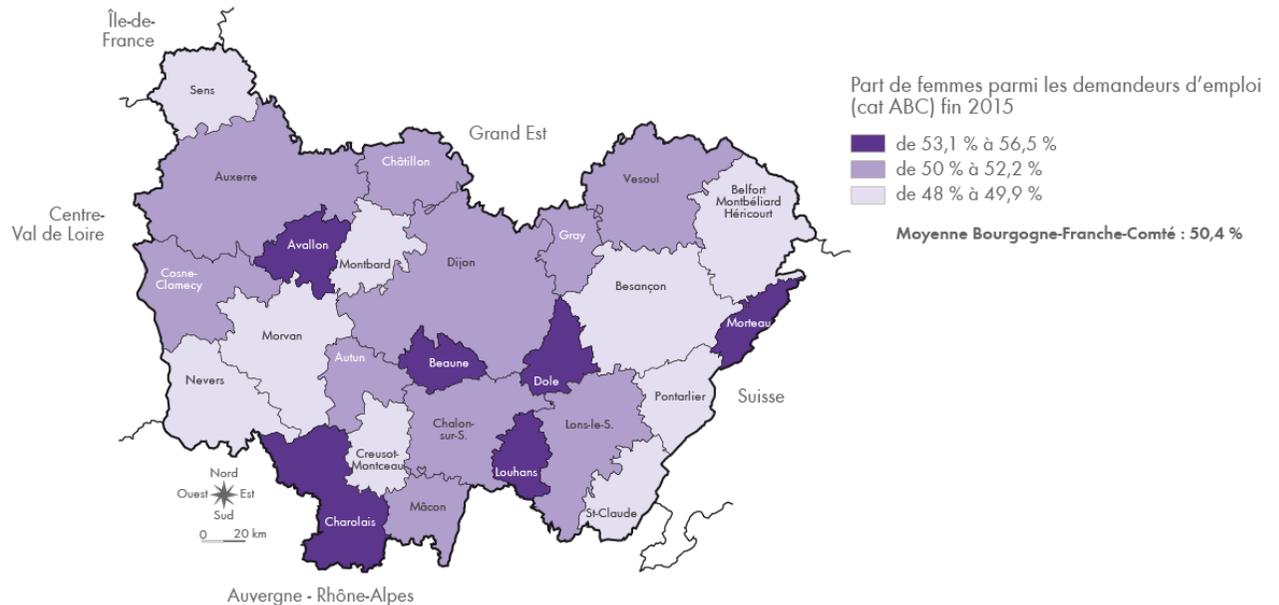


## PRECARITE

### Des situations de précarité plus importantes pour les femmes

**Fin décembre 2015, environ 220 000 femmes sont à la recherche d'un emploi en Bourgogne-Franche-Comté, soit 50,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région (50 % en France métropolitaine).**

Part de femmes à la recherche d'un emploi dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Source : DIRECCTE - traitement Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

## PRECARITE

**En France, 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Dans la tranche 18-29 ans, la part des femmes est de 20 % et celles des hommes 13,7 %** *Source : enquête Revenus fiscaux et sociaux -données 2013*

Parmi les éléments explicatifs, on peut citer :

- Des femmes proportionnellement deux fois moins nombreuses que les hommes à vivre encore au domicile parental à 25 ans (13 % contre 28 % pour les hommes)
- Un premier enfant à un âge plus jeune
- De nombreuses femmes jeunes responsables de familles monoparentales.
- Un autre élément signalé par l'INSEE dans Flash Info n° 6 mars 2016, porte sur le fait que 12 % des femmes salariées occupent plusieurs postes. Cette multi-activité ne concerne que 5 % de leurs homologues masculins.

**En 2015, 47 % des bénéficiaires du RSA en Bourgogne-Franche-Comté sont des femmes, soit 1 point de moins qu'en 2014.** *Source : CAF*



Intervenir dans les entreprises pour la mixité et l'égalité professionnelle



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



## FORMATION

### **Les filles optent plus fréquemment que les garçons pour l'enseignement général et moins souvent pour l'enseignement professionnel.**

En Bourgogne Franche-Comté, cette différence est plus marquée qu'au niveau national. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que les garçons ont accès à une palette de formations professionnelles plus large en lien avec le caractère industriel de la région.

La majorité des filles qui s'orientent vers l'enseignement professionnel choisissent les filières de services, alors que les garçons se tournent vers les filières de production.

*Source : INSEE Flash Bourgogne-Franche-Comté, n°6 – mars 2016*

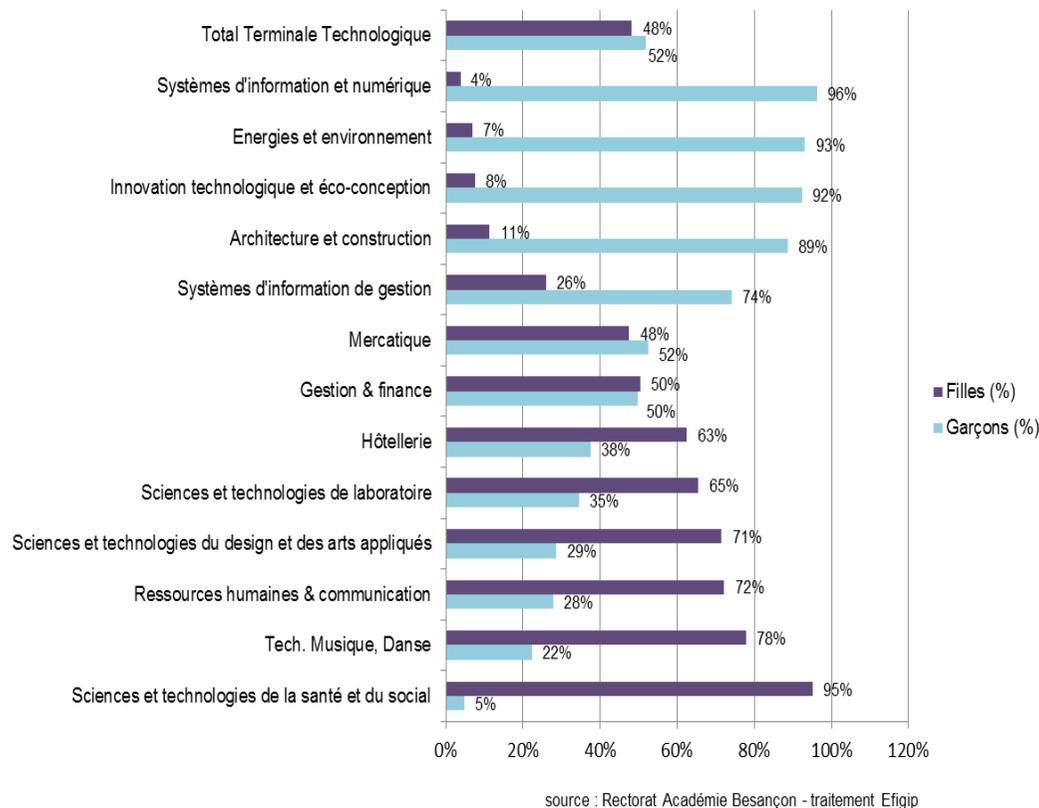
## FORMATION

**S'il existe un quasi équilibre entre la part des filles et des garçons dans les lycées généraux et technologiques en Franche-Comté avec 55 % de filles et 45 % de garçons (comme au niveau national), ils se répartissent différemment selon les filières.**

- 80 % de filles pour 20 % de garçons en terminale littéraire
- 63 % de filles pour 37 % de garçons en terminale ES

Cependant, la filière scientifique rassemble quasi autant de filles que de garçons.

Répartition des effectifs en Terminale des lycées technologiques en Franche-Comté par filière et par genre - rentrée 2014



## FORMATION

### Répartition des effectifs en Terminale des lycées technologiques en Franche-Comté par filière et par genre - rentrée 2014

Source : Rectorat, Académie de Besançon.

## FORMATION

**Si la moitié des entrées en formation conventionnées par la Région de Franche-Comté destinées aux demandeurs d'emploi concerne des femmes (soit 6 800 entrées en 2015), la répartition par genre des entrées en formation selon le domaine met en évidence ceux le plus choisis par les femmes.**

### **Les 7 domaines de formation où les femmes sont les plus représentées**

- activités quotidiennes et de loisirs
- matériaux souples
- services aux personnes
- communication et information
- domaines disciplinaires
- domaines des capacités individuelles
- échanges et gestion

## FORMATION

### Les femmes accèdent autant à la formation continue que les hommes

Efigip a réalisé un état des lieux de la formation des salariés francs-comtois à partir de données 2013 transmises par 15 OPCA.

Les informations recueillies portent sur plus de 20 000 entreprises employant 204 000 salariés dont un quart a suivi une formation.

Bien que les femmes représentent 45 % des effectifs observés, elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir bénéficié d'une formation en 2013.

La proportion de femmes formées correspond à la proportion de femmes salariées. Autrement dit, au sein de l'entreprise, elles accèdent autant à la formation que les hommes.

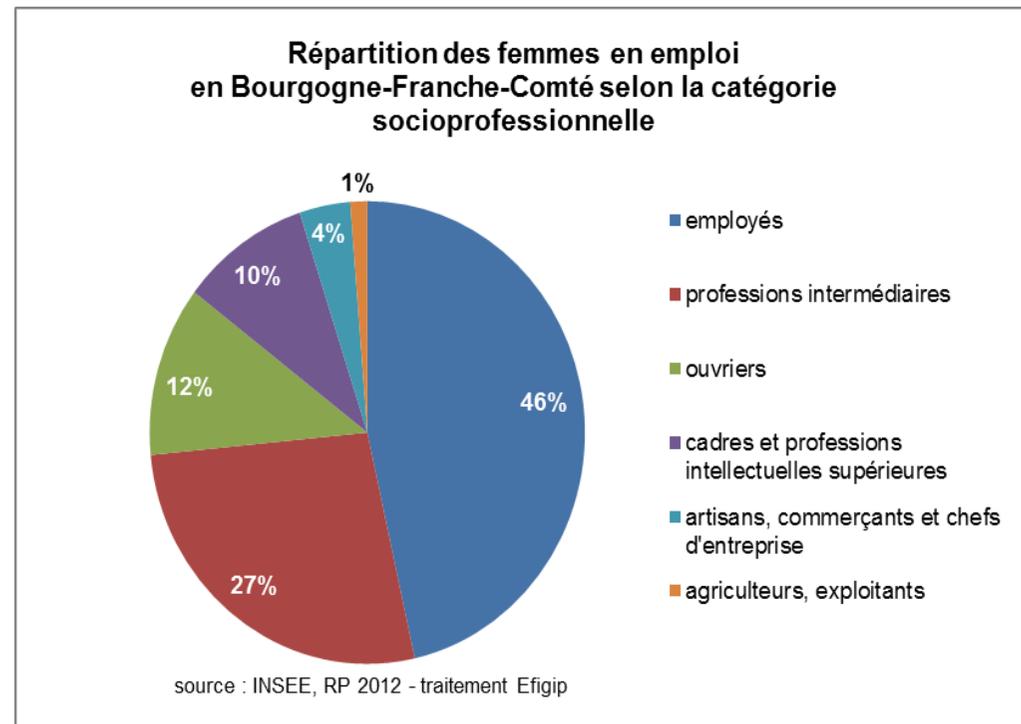
**Source :** *Efigip (devenu Emfor)*

## QUALIFICATION

**2 catégories socioprofessionnelles rassemblent 70 % des femmes en emploi :**

46 % sont des employées et 27 % exercent une profession intermédiaire.

**Ce sont aussi ces deux catégories qui comptent le plus de femmes travaillant à temps partiel,** soit 44 % des employées et 16 % des professions intermédiaires.



## QUALIFICATION

### En 2013, en région, seuls 2 cadres dirigeants sur 10 sont des femmes

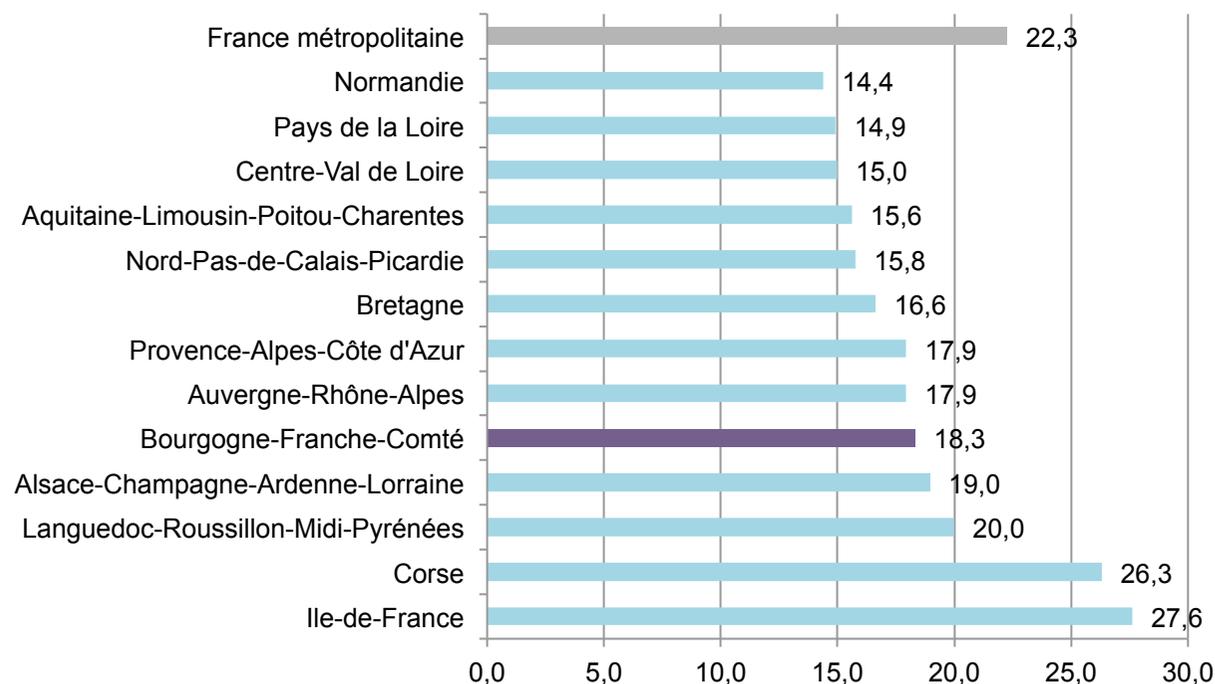
(Source : Insee, RP2013 exploitation principale)

En Bourgogne-Franche-Comté, la part de femmes cadres dirigeantes est inférieure de 4 points à celle observée en France métropolitaine.

Comparativement, la part d'hommes exerçant une fonction de cadre dirigeant s'élève à 82 %, soit 4 points de plus qu'au niveau national.

Inégalités professionnelles - 15

Proportion de femmes parmi les cadres dirigeants – 2013 (%)





le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



## REMUNERATION

### Comparé au salaire des hommes, celui des femmes est inférieur de 20 %

Selon l'INSEE, le salaire net annuel moyen s'élève à 20 541 euros pour les femmes en Bourgogne-Franche-Comté, soit inférieur de 2 900 euros à celui des femmes en France métropolitaine.

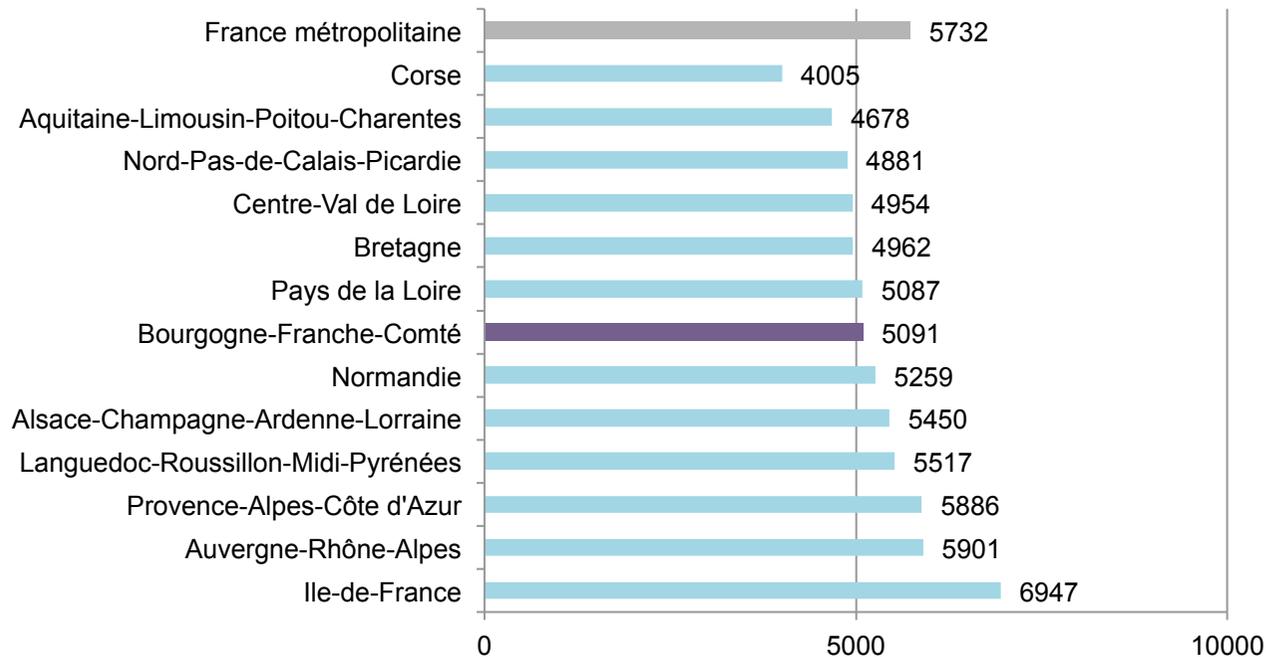
Comparé au salaire des hommes, le salaire des femmes est inférieur de 20 %, ce qui représente un écart de 5 100 euros en région. Ce constat reflète la situation au niveau national.

Comparativement aux 12 autres régions, la Bourgogne-Franche-Comté se situe au 7<sup>e</sup> rang en termes d'écart de salaires. Selon les régions, le salaire net annuel moyen des femmes est inférieur de 16,2 % à -21 %, ce qui représente une somme pouvant aller de 4 000 à 7 000 euros de moins.

Cette inégalité salariale entre les femmes et les hommes s'explique notamment par le fait que les femmes occupent souvent des postes à plus faible qualification ou dans des secteurs où les salaires sont plus faibles. *Source : INSEE, DADS 2013, au lieu de résidence.*

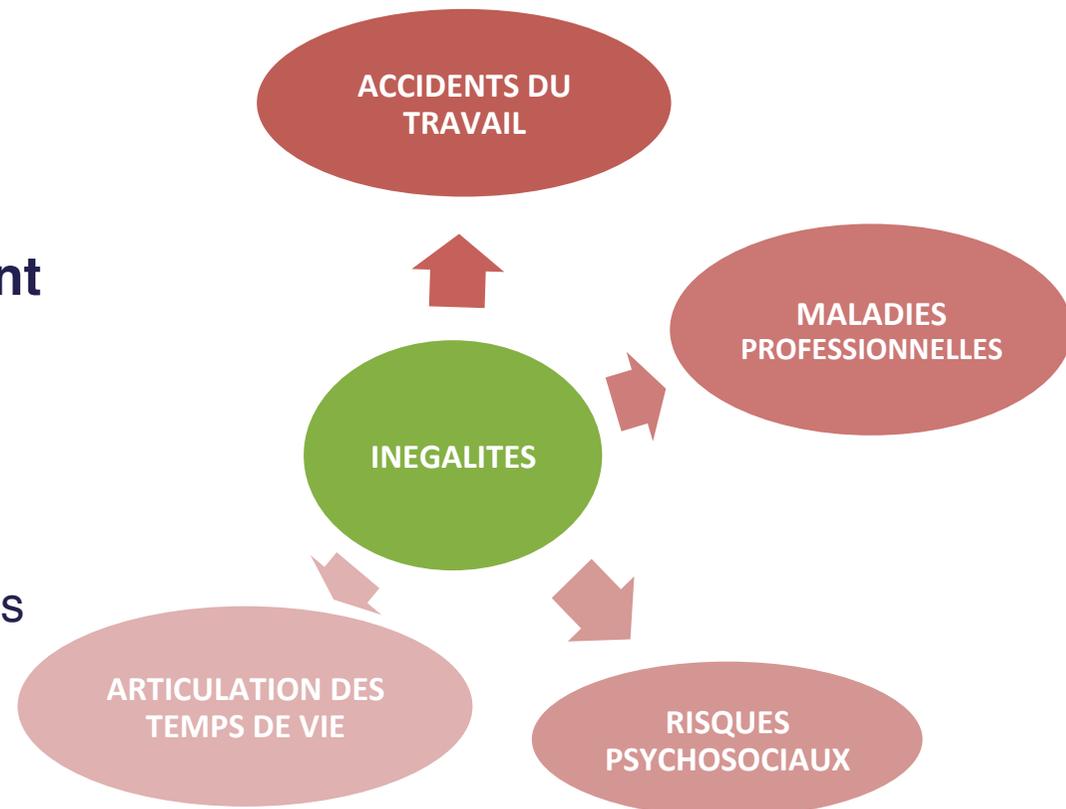
## REMUNERATION

Écarts de salaire net annuel moyen (EQTP) entre les femmes et les hommes selon les régions en euros



**Au niveau national, des données font apparaître d'autres inégalités qui portent sur les conditions de travail.**

Si les statistiques ne sont pas disponibles en région, on peut cependant supposer que ces types d'inégalités sont également présentes.

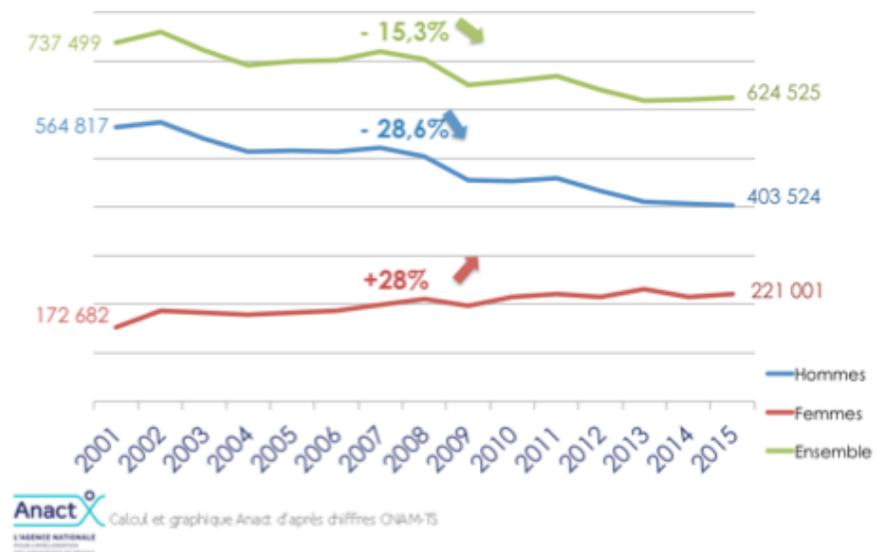


## ACCIDENTS DU TRAVAIL

### Les femmes sont de plus en plus touchées par les accidents du travail

Au niveau national, si les accidents du travail avec arrêt baissent globalement entre 2001 et 2014, ils progressent pour les femmes. En 13 ans, les accidents du travail ont augmenté de 23,4% pour les femmes tandis qu'ils ont baissé pour les hommes.

Évolution du nombre des accidents du travail en France 2001 - 2015



(calcul et graphique Anact d'après chiffres CNAM-TS)

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

3 branches d'activité concentrent plus de  $\frac{3}{4}$  des accidents du travail pour les femmes :

- santé, action sociale, nettoyage, travail temporaire (40,8 % des AT)
- services, commerces et industrie de l'alimentation (23,2 % des AT)
- banques, assurances, administrations (13,7 %)

## MALADIES PROFESSIONNELLES

### Une hausse des maladies professionnelles pour les femmes

En 2014, les maladies professionnelles reconnues concernent autant les femmes (49%) que les hommes (51%).

Mais si on étudie l'évolution du nombre de Maladies Professionnelles entre 2001 et 2014, on constate une progression différenciée suivant le sexe. En effet, le nombre de Maladies Professionnelles a augmenté de façon exponentielle pour les femmes avec + 158,3% (+ 82, 5% pour les hommes).

Les femmes et notamment les ouvrières sont exposées à plus de risque de TMS. Pour 10 millions d'heures de travail, elles se sont vues reconnaître 66 TMS contre 17 pour les ouvriers hommes. (*Etude de la Dares / 2010*).

Les hommes quant à eux sont surexposés aux cancers professionnels.



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



## RISQUES PSYCHOSOCIAUX

### Un niveau de stress au travail supérieur pour les femmes

En ce qui concerne le stress et des Risques psychosociaux, *l'étude de l'INRS Samotrace* révèle un niveau de stress supérieur pour les femmes que pour les hommes. 37 % des femmes ressentent un mal-être au travail contre 24% pour les hommes.

En lien avec les postes qu'elles occupent, les femmes disposent de moins d'autonomie que les hommes.

C'est le cas pour les postes aux tâches répétitives dans les call center et dans certains emplois de service où le travail est très prescrit.



le projet IDEME est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et Inclusion" 2014-2020



## ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

**En entreprise, les femmes et les hommes n'ont pas la même durée de travail, le même type d'horaires et la même activité.**

Les hommes sont de manière général, exposés à des durées de travail plus longues, à des horaires extensifs et souvent plus imprévisibles mais aussi et surtout au travail de nuit, au travail posté qui ont des effets avérés sur la santé.

Les femmes sont, en tendance, exposées à :

- des durées de travail plus courtes,
- au temps partiel,
- souvent associés à des emplois moins qualifiés.

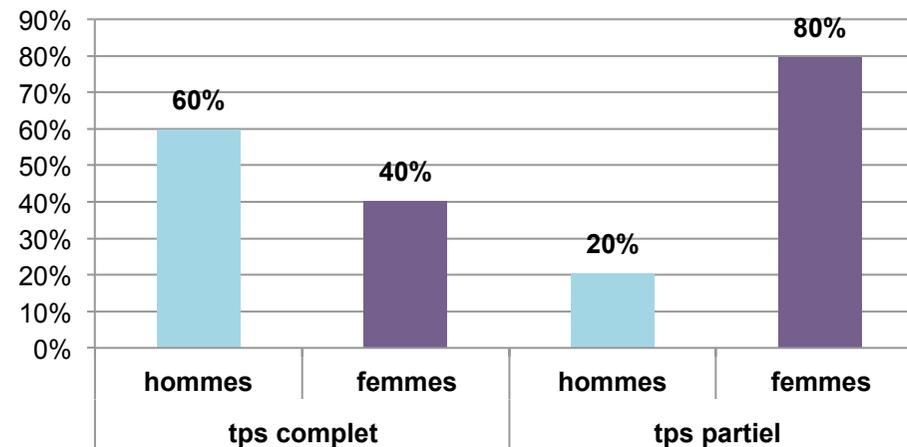
Elles ont par ailleurs des horaires atypiques avec des horaires plus fragmentés (horaires du matin ou du soir travail le samedi).

## ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

Une grande part des femmes à temps partiel le sont pour notamment gérer leurs charges familiales et domestiques.

Elles ont à articuler leur temps de travail et le mode de garde des enfants.

Répartition de la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi par sexe et temps de travail



Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

## ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

**A partir du troisième enfant, l'activité baisse principalement pour les femmes et le nombre de temps partiel augmente.**

Le taux d'activité (ratio nombre d'actifs en emploi et actifs en recherche d'emploi sur la population de la tranche d'âge concernée) des femmes ayant un enfant est de 70 % pour 74 % des hommes.

Pour des couples sans enfant, 28,4 % des femmes sont à temps partiel pour 9,2 % des hommes.

Avec 3 enfants dont 1 âgé de moins de 3 ans, ce taux passe à 43 % (88 % pour les hommes). Puis le taux passe à 56 % pour les femmes quand les enfants sont âgés de plus de 3 ans.

*Source : INSEE enquête 2014-France métropolitaine*

## En synthèse

- Le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus faibles pour les femmes
- Les femmes sont majoritaires dans 11 secteurs d'activités
- 80 % des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes
- En 2013, en région, seuls 2 cadres dirigeants sur 10 sont des femmes
- Des situations de précarité sont plus importantes pour les femmes
- Les filles optent plus fréquemment que les garçons pour l'enseignement général et moins souvent pour l'enseignement professionnel.
- 70 % des femmes en emploi se concentrent dans deux catégories socioprofessionnelles : employées et professions intermédiaires
- Les femmes sont de plus en plus touchées par les accidents du travail (constat national)
- Une hausse des maladies professionnelles pour les femmes (constat national)
- Un niveau de stress au travail supérieur pour les femmes (*constat national*)
- Comparé au salaire des hommes, celui des femmes est inférieur de 20 %
- En entreprise, les femmes et les hommes n'ont pas la même durée de travail, le même type d'horaires et la même activité (*constat national*)